

**Compte rendu de la réunion publique
Portes du Vercors du 25 Avril 2013**

Rappel :

Initié par la Métro, le projet Portes du Vercors en pleine réflexion avec ses habitants a donné lieu ce Jeudi 25 Avril à une réunion publique clôturant la deuxième phase de concertation sur l'aménagement d'un éco-territoire compris entre le Drac et l'Isère. Cette démarche de concertation cristallise en un sens toutes les problématiques qui concernent le futur de nos territoires. En s'appuyant sur l'avis et les propositions des habitants de Fontaine et de Sassenage ce rendez vous du 25 Avril faisait suite aux visites de site et aux réunions publiques tenus depuis 2012 dans ces deux communes.

Aujourd'hui beaucoup de questions se posent pour matérialiser un projet qui collerait au plus près des besoins et des envies des habitants et élus. La conception d'une action publique aussi longue soit elle est un exercice difficile ou l'intérêt général a parfois du mal à s'extraire de lui-même, comme nous le constatons. Il est par conséquent important d'arriver à tenir compte des spécificités des territoires. Dans le cas du Projet du Vercors, 4 enjeux sont au cœur des discussions : L'habitat, la place de la nature, les déplacements et la qualité de vie. Ces multiples recompositions territoriales de l'action locale et de l'action politique donnent aujourd'hui le ton au projet 'Portes du Vercors'.

L'émergence de ces deux territoires périphériques à Grenoble, donne l'impression d'une affirmation des habitants sur leurs territoires, de leurs envies de participer au destin commun de leurs espaces de vie. Il est ici intéressant de voir les recompositions locales face à une intercommunalité maître d'ouvrage du projet.

Le fruit des travaux menés à fait naître des propositions, des points intangibles et des questions depuis 2012, mais rien ne semble acquis ni pour les habitants ni pour les élus, reste à voir comment les choses évolueront. Le jeu est lancé...

La parole des élus et des habitants :

Réunis dans la salle Edmond Vigne, c'est environ 150 personnes qui se sont rassemblées ce jeudi 25 Avril 2013 pour une réunion publique de débat et de concertation autour du projet Portes du Vercors, à cheval sur les communes de Fontaine et de Sassenage.

Étaient réunis pour cette soirée débat environ 150 personnes, majoritairement des habitants de Fontaine et de Sassenage, mais aussi les maires représentants des deux communes, Mr Boulard et Mr Coigné. La voix de la Métro fut portée par Mr Yannick Olivier (Vice -Président Chargé de l'aménagement du Territoire, des projets Urbains et de la politique des déplacements) ainsi que l'architecte en charge du projet Vincent Marniquet lui aussi présent.

La séance a débuté aux alentours de 19H. Très attendue par les deux corps participatifs de ce débat, les élus et les habitants, le but de cette réunion publique devait avant tout servir à rassurer les habitants, en leur présentant un scénario d'aménagement qui serait en phase avec les souhaits et les intangibles émis depuis le début du projet.

C'est Mr Yannick Olivier qui a pris la parole le premier. « Rien n'est bouclé » a t-il rappelé dans son introduction en citant les fondements du projet : la polarité Portes du Vercors, le lien avec la Métro, le projet de câble, les questions de logement et l'étalement d'un aménagement sur 30 ans.

C'est un projet au cœur des envies de la Métro mais qui s'inscrit dans un processus de concertation, qui se soucie d'une haute qualité environnementale dans sa démarche de planification, a t-il souligné.

Voilà qui a du en rassurer plus d'un dans la salle, mais sous la contrainte du temps et quelque peu coupé en plein élan par un citoyen pressé d'en entendre plus, le ton du débat fut lancé dès les premières minutes.

Puis, ce fut au tour des maires de prendre la parole. « Une chose est certaine nous voulons conserver notre identité » a rappelé le Maire de Sassenage, Mr Coigné. « Seulement nous ne pouvons pas négliger la pression foncière à laquelle nous devons faire face. De plus, nous devons d'ores et déjà penser à protéger nos habitations des risques d'inondations auxquels nous sommes soumis et en tenir compte si nous voulons construire plus d'habitations », a déclaré monsieur le maire. Ce sera donc à la commune de réaliser ces aménagements, semble-t-il.

Une solution évoquée serait de geler 5 hectares de terrain pour réaliser des bacs de rétention qui protégeraient les zones inondables. Difficile, si l'on retient le problème du foncier sur ces territoires. La Métro a donc proposé une étude d'impact qui dévierait la petite Saône pour protéger le bâti et ainsi permettre « une plus grande capacité de faire », pour la construction de nouveaux logements. L'enjeu principal est simple : il faut arriver à réorganiser la ville avec plus de fonctions urbaines, tout en préservant la qualité d'un site d'exception, tel que les élus et les habitants ne se sont pas privés de souligner.

Seulement, jusqu'où pouvons-nous urbaniser ? Combien de logements pouvons nous supporter ? Telle était la question au centre de toutes les préoccupations. Il faut trouver une jauge et penser en amont aux formes urbaines a renchéri monsieur Boulard. Jugeant incompréhensible l'implantation de 3000 logements quand au départ c'est 1400 logements qui étaient prévus, répartis sur 90 hectares, les habitants semblaient ne pas avoir l'intention de se laisser faire et ont porté leurs voix bien haut pour se faire entendre.

« Si l'on veut urbaniser et nous serons obligés de le faire » rappelle l'un des deux maires « nous devons le faire en privilégiant le calendrier, réfléchir à des aménagements sur 5-10-15 voir 20 ans et cela de manière intelligente, avec l'aide de la concertation citoyenne, afin d'aller dans un sens commun. Il faut tenir compte des envies des habitants, penser à la qualité de vie, sans se soumettre à la pression économique et ne pas dénaturer les projets initiaux ». Voici le discours structurant de nos trois partenaires, La Métro, Fontaine et Sassenage pour faire face à l'assemblée publique.

« C'est un projet pensé depuis 1998 » annonce le maire de Fontaine Mr Boulard. Les principes généraux mis en place dans « Rêvons notre ville » étaient déjà en lien avec les problématiques actuelles. « Le désenclavement du territoire, l'amélioration du cadre de vie, la création d'une base de loisir et le développement de l'emploi sur nos communes, sont des choses auxquelles nous pensons depuis longtemps ».

Comment prendre en compte ces mutations dans le projet Portes du Vercors s'interroge-t-on ? Le projet toujours en phase d'étude, retranscrit sur la maquette réalisée par Vincent Marniquet s'appuyait sur toutes ces prérogatives.

Retour des ateliers du 23 et 26 Mars 2013:

Pour rappeler intangibles et points de vigilance, la parole fut par la suite donnée à deux habitants de Fontaine et de Sassenage afin de faire un rapide retour sur les ateliers du 23 et 26 mars dernier.

Quatre secteurs jugés aux centres des problématiques ont été mis en évidence :

- Le logement/habitat, formes urbaines.
- Les services, commerces et équipements.
- Les déplacements et circulation.
- Les espaces publics (espaces verts, cadre de vie)

La parole de l'architecte :

Rapidement, après le retour des ateliers c'est au tour de Vincent Marniquet de prendre la parole. Architecte en charge du projet depuis le départ, il a pu présenter sa maquette qui concrétisait pour la première fois les idées et les grands principes de Portes du Vercors. La qualité des espaces publics et paysagers, l'animation urbaine et la diversité des ambiances et des logements étaient les consignes qui lui étaient données. « Ici à Fontaine et Sassenage il y a une grande générosité d'espaces verts, soit, 38 hectares l'important c'est de valoriser cela » rappelle t-il. « Il faut arriver à concilier votre territoire avec la logique de l'étalement urbain ».

Le projet semble répondre à 90 % des intangibles souhaités, selon Vincent Marniquet. Maintenant, c'est donc aux habitants de prendre leur destin en main et d'apporter les modifications qu'ils souhaitent au projet. La question économique fut ensuite remise au centre du débat. La qualité des aménagements engage beaucoup de facteurs, comme le souligne l'architecte, mais nous avons aussi besoin d'un équilibre économique, par conséquent la mixité du territoire se jouera aussi sur le produit entre emplois et logements ce qui aura un impact direct sur l'animation urbaine.

Prêtant une attention toute particulière à la qualité de vie des habitants et à la spécificité des deux communes, l'exposition de la maquette qui s'est faite un peu plus tard dans la soirée, a semblé légèrement dérouter nos habitants attentifs au travail effectué par les architectes du projet.

Temps de questions :

La première intervention qui a signé l'enchaînement du débat ne s'est pas fait attendre. Un habitant assez catégorique, s'indigne du projet, Dauphinois depuis plusieurs générations, la personne s'interroge « Pourquoi faire tous ces projets, quand on pense à la chance que nous avons de posséder une telle biodiversité de nos territoires ? Portes du Vercors va à l'encontre de tous les enjeux de notre société comme le changement climatique. »

C'est Mr Coigné qui rétorque. « Aujourd'hui il faut prendre son destin en main, faire évoluer nos modes de déplacements, faire face à la pression foncière, comprendre que si aujourd'hui nous ne faisons rien, si aucun projet n'est mis sur la table, alors nous devons opter pour une urbanisation anarchique et chaotique quand dans 20 ans, plusieurs familles seront obligées de venir s'installer sur nos communes et nous devons bien trouver un moyen de les loger. Il faut travailler sur un développement durable et réfléchi qui prenne en compte tous les enjeux auxquels nous devons faire face, tout en préservant notre identité communale. Rappelons que Portes du Vercors a pour objectif de devenir un éco quartier avec plus de services de types

urbains à proposer, ce qui veut dire plus de logements, de commerces, et une réorganisation de l'aménagement urbain ».

Une question surgit du fond de la salle, « Combien de logements sociaux seront disponibles ? Selon le cahier des charges 1400 logements étaient prévus, aujourd'hui nous en sommes arrivés à 3000 comment expliquez vous cela ? Les avis restent mitigés au sein des élus locaux, mais cependant rien n'est encore décidé et nous ne sommes pas favorables à la construction d'autant de logements sur nos deux secteurs de communes. Il faut que nous trouvions un équilibre, des habitations seront construites, c'est évident mais le nombre reste encore à déterminer », selon les deux élus.

Les questions qui fusent dans la salle bien préparées par les habitants demandent aux élus une liste d'arguments bien ficelées à l'avance. Mr Boulard rappelle à ce moment deux choses essentielles. A Fontaine en 1975, il y avait 25000 habitants, aujourd'hui en 2013, on en compte 22000 et la plupart des appartements sont seulement occupés par une ou deux personnes explique-t-il.

La question de la construction autour des pipe-lines fut aussi soulevée. Mr Coigné très au fait a évoqué que rien ne serait construit à moins de 70 mètres des pipe-lines pour garantir la sécurité à toutes les habitations. Démontrant bien le souci d'une urbanisation qui n'irait pas à l'encontre des risques du à la menace hydraulique.

C'est ensuite à la thématique de l'environnement de faire son entrée. Face à la densification de la population sur le territoire, une personne de la salle rappelle que 50 jours par an sont considérés comme au dessus du seuil de pollution nationale. « Ce qui fait presque un jour par semaine » renchérit cette personne. Il faut donc adapter nos modes de déplacements, répond Monsieur Coigné, valoriser les transports en commun et favoriser la mobilité douce mais surtout changer les mentalités pour réduire ces statistiques. La protection des zones agricoles a également été ressentie comme un sujet sensible. Il faut revenir au circuit court selon les élus, et même pourquoi ne pas, réserver des terres destinées au maraîchage demande une personne dans la salle. Cela se réfléchit au niveau du SCOT, rétorque Monsieur Boulard, la protection des terres agricoles émane des décisions prises par secteur et non par commune.

Conclusion :

Pour conclure, nous avons bien vu durant cette réunion publique toutes les tensions que le projet Portes du Vercors fait ressortir entre élus et habitants. Tous, pourtant semblent vouloir aller dans le même sens, l'amélioration de la qualité de vie pour les habitants de Fontaine et de Sassenage. Seulement reste à déterminer ce que l'avenir réserve à ces deux communes face à la densification de l'agglomération et au développement économique pour garantir à tous les habitants une qualité de vie optimale.

C'est un projet qui est au cœur des problématiques territoriales et qui anticipe les grands enjeux de demain à travers cette démarche de concertation. Entre logements, commerces, activités économiques et espaces de loisirs, et le projet d'une Eco-cité « le challenge » reste tout de même de taille.

Nous pouvons nous apercevoir que nous sommes ici dans un jeu politique difficile où chacun des partis a des intérêts à perdre ou à gagner et où il est important de trouver un consensus qui marque le début de la réalisation du projet.

Théâtre d'une pluralité de réflexions autour d'un projet commun nous avons vu se confronter face à l'action politique, une réflexion publique locale forte et organisée puissamment marquée sur un territoire. Une population qui souhaite que les bonnes décisions soient prises pour le devenir de leurs communes. Rien n'est joué, mais la concertation est en bon chemin.

2ème ETAPE DE CONCERTATION
Projet Portes du Vercors
RETOUR sur les Ateliers

1 Logement habitat, formes urbaines	VU les 23-26 mars et 25 Avril 2013
Intangibles <ul style="list-style-type: none">- Varié les types d'habitations (formes et mixité)- Pas plus de 5 niveaux (dont parkings et commerces)- Pas question de prévoir 3000 logements (1400 maxi.)- Qualité des logements	
Les points de vigilance <ul style="list-style-type: none">- Attention à la densité- Choix des modèles architecturaux : niveaux et formes- Équilibre sur les deux communes (mixité sur les 2 communes)- Diversité d'habitat : équilibre entre logements collectifs et individuels- Respect des constructions existantes pour que des nouvelles se fondent dans le paysage- Pas de coursives entre les immeubles- Enterrement des lignes aériennes- Ne pas oublier la part des logements sociaux.- Faire des immeubles qui ne bloquent pas la vue des habitations alentours.	
2	VU les 23-26 mars et 25 Avril 2013

<p align="center">Services, commerces équipements</p>	
<p>Les intangibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des emplois, permettre le développement de l'artisanat - Diversifier, équilibrer les services, et les commerces - Permettre que les locaux commerciaux soient modulables - Mixer les activités commerciales et les services : ophtalmo, complexe médical, complexe de loisirs avec cinéma, surface de bricolage, maison de retraite, école, crèches... - Ne pas oublier les équipements sportifs (ne pas supprimer les stades de foot existants) ; en lien avec la prévention délinquance. - Parcours de santé - Faire revenir les commerces de proximité. 	
<p>Les points de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipements sportifs, crèches, maison de retraite .. en adéquation avec la population. - Garder une « structure humaine » (pas de centre commercial de type « Grand Place ») - Créer des Infrastructures intercommunales, qui ont une attractivité large - Faire des pôles de services à la personne (centre médical et alimentation,...) - Éviter les doublons de commerces / services - Avoir du stationnement à proximité du commerce - Penser à la sécurisation des magasins lors de leur construction - Écouter les habitants du plateau pour connaître leurs besoins 	

<p>Les questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment se projeter sur les équipements si on ne connaît pas la densité de population à venir ? - Créer des cafés enfants/parents ? 	
<p>3</p> <p>Déplacements circulation</p>	<p>VU les 23-26 mars et 25 Avril 2013</p>
<p>Intangibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une ville apaisée - Circulation modes doux. Exemple : pistes cyclables avec verdure et nichoirs pour les oiseaux - Oui pour le câble reliant le Vercors via Fontaine et Saint Martin le Vinoux - - <u>Parkings</u> : - Prévoir des parkings pour tram et câble pour habitants, pendulaires et touristes - Prévoir des parking pour vélos et deux roues, avec possibilité de rechargement électrique en nombre suffisant - Prévoir des parkings qui a long terme seraient aménageables en logements ? (parking silo ou sur les immeubles) 	
<p>Les points de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger les accès piétons et cycles - Réaliser un système de circulation en mode doux - Maillage, balisage, sécurisation - Si parkings silo : intégrer les questions de sécurité et la mutualisation des places de parkings (utilisation optimale des places de parkings, en lien avec les parkings relais) - Accès handicapés 	

<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'air à prendre en compte avec la densification et à l'utilisation de la voiture. <p>Accès routes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès direct à l'autoroute à partir de Fontaine - Création d'une voie parallèle à l'avenue de Romans/Valence 	
<p>Les questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de faire la trame verte et bleue de la petite Saône – le Furon – Isère et continuité jusqu'au barrage (pistes cyclable) ? - Développement des réseaux secondaires de transports en commun pour rejoindre les grands axes : raisonner en temps de parcours pour les bus - Développer des BHNS sur les voies structurantes ? - A quand le tram sur Sassenage ou bus en site propre ? - Accès libres aux transports en commun ? - Les parkings silo seront-ils gratuits ou payants ? - Quels financements quand les dotations diminuent ? 	
<p>4</p> <p>Les espaces publics (espaces verts, cadre de vie)</p>	<p>VU les 23-26 mars et 25 Avril 2013</p>
<p>Intangibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Penser à la cohérence des paysages - Continuité absolue (vert et bleu) entre le parc de la Poya et l'Ovalie - Valoriser le patrimoine existant : la Poya, manoir Vinay... - Plus d'espaces verts que ceux notés sur le plan, privilégier le végétal sur le 	

<p>minéral ; faire des jardins ouvriers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention à la trame bleue : ruisseaux, noues - Espace pluri-activités pour les jeunes - Mettre du mobilier urbain (banc, jeux,...) ; prévoir bancs, poubelles, W.C et points d'eau - Traitement des contraintes hydrauliques (bassin de rétention?) et pipe line 	
<p>Les points de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la tranquillité des riverains - Augmenter la présence de policiers - Penser à la cohérence des terrains maraîcher, et à la qualité du sol. - Valoriser les pipes-lines. - La biodiversité c'est une chance que l'on a. <p>Ruisseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les ruisseaux et zones inondables ; conserver les ruisseaux à ciel ouvert - Respecter la biodiversité - Vigilance à l'entretien des espaces verts et eau 	
	<p>Les questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours santé ? - Conserver des terres agricoles, des jardins ouvriers, maraîchages de proximité, des vergers ? - Pourquoi n'y a t'il pas de terrains réservés au maraîchage entre les deux communes ?

Autres points soulevés les 23-26 mars et 25 Avril 2013

<ul style="list-style-type: none"> - Attention à l'emploi - Y' a t' il un cahier des charges ? <p>Déplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention aux véhicules qui arrivent de l'A48, bouchon Sassenage (allée

métropolitaine)

- Attention à l'afflux de voitures sur les voies de communication périphériques
- Maîtriser le stationnement : parkings silo, voitures électriques
- Penser aux véhicules utilisant les nouvelles énergies
-

Habitat :

- Habitat : penser aux énergies renouvelables
- Bon exemple : la Caserne de Bonne
- Comment est-on passé de 1400 logements à 3000 logements ?
- Des enquêtes ont 'elles été faites pour savoir si les habitants pourront acheter sur le territoire ?
- Quels infrastructures devront nous mettre en place au dessus de la création de 1400 logements ?
- **Commerce :**
- A quelle distance des pipe-line peut on construire ?
- Existe-t-il un pipe-line sous casino ?
- Casino va-t-il démanger ?
- Quelles indemnités pour les habitants ?